



Assemblée générale

Distr. générale
6 avril 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Points 139 et 140 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2023

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2023

Titre XII

Sûreté et sécurité

Chapitre 34

Sûreté et sécurité

Programme 28

Sûreté et sécurité

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
A. Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021**	4
Orientations générales	4
Programme de travail	9
Sous-programme 1, Services de sûreté et de sécurité	9
Sous-programme 2, Opérations régionales sur le terrain	12
Sous-programme 3, Appui opérationnel spécialisé	17
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023***	23
Vue d'ensemble	23

* [A/76/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Direction exécutive et administration	31
Programme de travail	33
Sous-programme 1, Services de sûreté et de sécurité	34
Sous-programme 2, Opérations régionales sur le terrain	37
Sous-programme 3, Appui opérationnel spécialisé	39
Appui au programme	41
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2023	43
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle	44
III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes	46

Avant-propos

Permettre aux entités des Nations Unies et à leurs partenaires de mettre en œuvre leurs programmes dans les zones touchées par la violence, les troubles et l'insécurité : telle est la raison d'être du Département de la sûreté et de la sécurité. Entre les crises et les conflits qui perdurent et ceux qui apparaissent, le contexte dans lequel se déploie l'action des entités des Nations Unies devrait demeurer extrêmement difficile en 2023. Alors que le système des Nations Unies s'emploie à répondre à l'augmentation croissante des besoins, on attend de plus en plus du dispositif d'appui à la gestion de la sécurité qu'il soit à même d'anticiper l'évolution de cet environnement toujours plus complexe et d'y faire face. Le Département veillera à s'adapter, à évoluer et à innover pour apporter au personnel et aux activités des Nations Unies un appui agile et efficace en matière de gestion des risques de sécurité.

L'année 2023 sera placée sous le signe de l'exécution : il s'agira de traduire en actions concrètes les plans du Département. Notre succès se mesurera à l'aune de l'empreinte que les entités des Nations Unies laisseront sur les bénéficiaires sur le terrain malgré l'insécurité. C'est là la vocation du Département. En particulier, nous nous emploierons sans relâche à faire en sorte que notre réponse aux crises et notre appui au terrain gagnent en rapidité et en agilité, à mieux exploiter les données dans nos analyses et nos décisions, à améliorer la gestion des connaissances et de l'information, à diversifier davantage nos effectifs, à enrichir nos compétences et à dispenser une formation améliorée aux spécialistes de la gestion de la sécurité et au personnel des Nations Unies.

On trouvera dans le présent projet de budget-programme une présentation de l'approche que le Département entend suivre pour mettre en œuvre ces initiatives, et ce, dans le respect de sa déclaration de mission : faire preuve de leadership et définir des solutions de sécurité fiables.

Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité
(Signé) Gilles **Michaud**

A. **Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021**

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 34.1 Le Département de la sûreté et de la sécurité est chargé de superviser le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, de lui apporter un appui opérationnel et d'orienter son action. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont la résolution [59/276](#) portant création du Département. Le Département permet aux entités des Nations Unies de mener ses opérations et ses programmes dans le monde entier et fournit un appui à quelque 180 000 membres du personnel et aux quelque 400 000 personnes à leur charge dans plus de 125 pays.
- 34.2 La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a débuté en 2020, a continué d'aggraver les causes profondes de l'insécurité et des inégalités sociales et économiques. Conjuguées aux effets économiques récurrents, les disparités en matière d'accès aux vaccins et de perspectives de relèvement ont encore exacerbé les mécontentements politiques et sociaux. Les conflits armés de grande ampleur se sont étendus à de nouvelles régions du monde, tandis que les conflits armés prolongés continuent de sévir. L'instabilité et l'incertitude politiques ont gagné de nouveaux territoires, la fréquence des coups d'État a atteint un niveau sans précédent et les territoires contestés continuent de provoquer déplacements et migrations. Les groupes armés non étatiques et les groupes criminels organisés exploitent les difficultés existantes pour en tirer des gains territoriaux. Tout indique que les conditions de sécurité resteront très précaires à l'échelle mondiale.
- 34.3 Les entités Nations Unies sont appelées à exécuter leurs missions partout dans le monde et dans des environnements complexes et dangereux. Les conditions de sécurité dans lesquelles les organismes des Nations Unies interviennent continuent d'évoluer, d'une part parce que des groupes armés non étatiques étendent leur capacités de projection et leurs moyens d'action et d'autre part parce qu'un nombre croissant de pays à travers le monde font face à de graves difficultés économiques et sociales, le creusement des inégalités alimentant l'instabilité et les risques de troubles civils. Ces problèmes de sécurité d'envergure mondiale exigent des réponses multidimensionnelles, axées sur la consolidation et le maintien de la paix, l'aide humanitaire, les droits humains et le développement. Alors que le système des Nations Unies s'efforce de répondre à ces défis croissants, l'appui en matière de gestion des mesures de sécurité s'avère de plus en plus nécessaire. Au vu de ces tendances, les besoins en matière de sécurité devraient rester élevés en 2023.

Stratégie et facteurs externes pour 2023

- 34.4 Le Département continuera de permettre aux entités des Nations Unies d'exécuter leurs programmes tout en assurant la sécurité de leur personnel dans des environnements opérationnels de plus en plus complexes et difficiles. Conformément à sa stratégie globale et fort de sa détermination à rester adapté à son objectif, le Département s'attachera en permanence à améliorer et à perfectionner les outils de gestion des risques de sécurité ainsi que les conseils dispensés aux décideurs en matière de sécurité ; à actualiser les stratégies de gestion des risques de sécurité ; à accroître l'excellence opérationnelle en améliorant les modalités de fonctionnement, en mobilisant efficacement les ressources et en faisant appel à un personnel géographiquement diversifié et bien formé ; à créer un environnement inclusif et favorable à l'exécution des mandats grâce à l'instauration de partenariats interorganisations et à la collaboration avec les gouvernements hôtes.
- 34.5 Le Département accordera une attention accrue à l'amélioration de ses systèmes, processus et capacités de gestion de l'information et des connaissances, de manière à permettre la production et la diffusion d'informations de haute qualité, actuelles et pertinentes, que les entités des Nations

Unies et leurs partenaires peuvent utiliser pour évaluer les menaces et prendre des décisions éclairées pour leurs programmes et leur personnel. Il poursuivra ses investissements dans les moyens humains et techniques afin de mieux analyser les données et d'améliorer l'utilité des informations, tout en continuant à fournir ces analyses de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. Dans le souci de renforcer son agilité et l'utilité de ses services pour les opérations sur le terrain et en tirant parti de l'examen de l'efficacité du dispositif de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité, il redoublera d'efforts pour se doter d'une capacité de montée en puissance efficace et adaptée. Il étudiera également la faisabilité des solutions susceptibles de renforcer la décentralisation et le réalignement de ses services. Ces initiatives seront soutenues par des investissements constants dans des communications stratégiques internes et externes proactives et adaptées, afin de conserver l'adhésion et la collaboration efficace des parties prenantes du Département. Le Département continuera également d'appliquer les recommandations issues de l'évaluation de la Division de l'appui opérationnel spécialisé et de mettre en œuvre le projet d'investissement pluriannuel visant à moderniser l'infrastructure de sécurité des Nations Unies.

- 34.6 Le Département entend continuer à améliorer son programme de formation pour favoriser la performance des agents de sécurité et la constitution d'un personnel diversifié et professionnel, doté de compétences, d'aptitudes et de connaissances spécialisées avérées et pertinentes. La mise en place d'une gouvernance efficace et l'actualisation des mesures des résultats joueront un rôle essentiel pour permettre le suivi, rendre compte et assurer l'amélioration tant du respect des normes opérationnelles par le Département que de sa contribution à un changement positif dans la vie des gens sur le terrain.
- 34.7 Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre aux besoins et aux demandes des États Membres, on a intégré, dans le projet de plan-programme pour 2023, les enseignements et les meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il s'agit notamment de poursuivre les efforts de numérisation, dans la mesure du possible, en s'appuyant sur des approches plus adaptatives de la coordination interorganisations et de la formation à la sécurité ; de proposer des séances de soutien psychologique pour la gestion du stress aux membres du personnel souffrant d'un niveau de stress élevé, ainsi que des initiatives de renforcement des capacités et un soutien consultatif adapté ; et de veiller à la mise en place de mesures appropriées de prévention et d'atténuation des risques pour soutenir les opérations et répondre aux défis liés à la COVID. Il est cependant supposé que les conditions opérationnelles se sont améliorées et que les activités prescrites peuvent être menées à bien selon les modalités en vigueur par le passé. Toute modification apportée aux produits prévus sera conforme aux objectifs, aux stratégies et aux mandats et il en sera rendu dans la partie consacrée à l'exécution du programme.
- 34.8 Le Département continuera de renforcer la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local. L'échange d'informations et le partage de connaissances sur les orientations en matière de sécurité se traduiront par une meilleure protection du personnel et permettront aux entités des Nations Unies de mettre en œuvre leurs programmes tant dans les lieux à haut risque que dans les villes sièges. Le Département continuera de resserrer sa collaboration avec les partenaires d'exécution des Nations Unies, y compris avec des organisations non gouvernementales, dans le cadre de la stratégie Sauver des vies ensemble. Essentiels aux opérations des Nations Unies, ces partenaires contribuent à une compréhension commune des questions de sécurité et à une coopération efficace en matière de sécurité.
- 34.9 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département continuera à jouer un rôle moteur dans la planification et la mise en œuvre de politiques et de mesures à l'échelle du système visant à améliorer la formation et la sensibilisation à la sécurité du personnel. Il s'appuiera pour ce faire sur le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, son groupe directeur et ses groupes de travail, garantissant ainsi une coopération et une collaboration efficaces entre les départements de l'Organisation, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations internationales affiliées qui font partie du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Il aidera activement le Groupe de travail sur la communication stratégique du Réseau

à lancer une campagne de sensibilisation à la sûreté et à la sécurité à l'intention de tout le personnel des Nations Unies. De plus, pour assurer la cohérence des politiques à l'échelle du système, il continuera de participer à l'élaboration des politiques par les entités du Secrétariat et fournira des orientations concernant les questions stratégiques ayant des incidences sur la sécurité. Enfin, il représentera le Secrétaire général au sein des instances de coordination interorganisations, en particulier le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et ses réseaux.

- 34.10 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2023 :
- a) Les besoins de sécurité dans les environnements de guerre, de conflit armé, de troubles civils, de criminalité et d'aléas naturels vont s'accroître, avec notamment une augmentation du nombre de zones à forte menace nécessitant une assistance des Nations Unies ;
 - b) Les crises et les conditions de sécurité évolueront rapidement, conduisant à des situations d'urgence complexes et à grande échelle, nécessitant agilité, flexibilité et réponses rapides en matière de sécurité pour soutenir l'intensification et la réorientation de la présence des Nations Unies et des programmes humanitaires ;
 - c) La capacité des Nations Unies à accéder en toute sécurité aux zones et aux populations dans le cadre de l'exécution des programmes continuera d'être éprouvée, et l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19 rendra nécessaire l'adaptabilité des modalités opérationnelles ;
 - d) Le personnel et les locaux des Nations Unies continueront de faire l'objet de menaces directes et indirectes ;
 - e) Les auteurs de ces menaces continueront à développer des techniques innovantes et avancées qui nécessiteront des réponses nouvelles et spécialisées de la part du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;
 - f) Les pays hôtes continueront à fournir un appui en matière de sécurité aux Nations Unies ; cet appui devra parfois être complété, en fonction des conditions de sécurité et des capacités disponibles ;
 - g) Les agents habilités des Nations Unies pour les questions de sécurité et les membres de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité continueront de devoir être mieux formés et conseillés et d'avoir davantage besoin de réponses et de solutions pour faire face à leurs besoins et assumer leurs obligations en matière de sécurité.
- 34.11 Le Département intègre les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient, pour soutenir un système de gestion de la sécurité soucieux de l'égalité entre les sexes qui contribue indirectement à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5. La prise en compte des questions de genre dans les opérations de sécurité, l'égalité des sexes et la création d'une culture inclusive et porteuse sont des composantes essentielles de la réussite du Département. Le Département continuera à promouvoir une culture inclusive et porteuse en sensibilisant au harcèlement sexuel et en préconisant l'application d'une démarche centrée sur les victimes dans sa réponse. D'ici à 2023, il aura évalué et mis à jour sa stratégie relative aux questions de genre. En collaboration avec le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, il s'efforcera de renforcer la prise en compte des questions de genre dans les politiques de sécurité.
- 34.12 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Département continuera de créer un environnement favorable aux personnes handicapées. Il intégrera l'inclusion du handicap dans ses activités de gestion des risques et continuera de consulter les organisations de personnes handicapées dans le cadre de l'élaboration de plans et de stratégies liés à l'inclusion du handicap, comme l'accessibilité des locaux. Il réfléchira aux moyens de s'enquérir auprès des membres de son personnel en situation de handicap de leur degré de satisfaction vis-à-vis de l'appui fourni. Il continuera de veiller à l'application des lignes directrices qui ont été élaborées et assurera

celle de toute orientation supplémentaire formulée à l'intention des entités du Secrétariat sur des questions connexes, telles que les aménagements raisonnables, l'accessibilité et les achats.

Exécution du programme en 2021

Conséquences de la pandémie

- 34.13 La poursuite de la pandémie de COVID-19 en 2021 a eu des conséquences sur l'exécution des mandats, en particulier en ce qui concerne les missions sur le terrain, dont beaucoup ont dû être annulées. Le Département a dû adapter ses méthodes de travail pour soutenir les clients et assurer la continuité des opérations. Il a eu recours à des approches virtuelles chaque fois que possible. Ainsi, les formateurs de l'ensemble du Département et du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont reçu un soutien pour la mise en œuvre des orientations sur la gestion des risques liés à la COVID-19 qui ont une incidence sur la formation en matière de sécurité, ce qui a permis aux opérations de reprendre en toute sécurité la formation du personnel du système de gestion de la sécurité. Le Département a également aidé les formateurs à passer à l'apprentissage en ligne et à l'apprentissage mixte pour les éléments de formation fondés sur les connaissances et élaboré un programme d'apprentissage mixte pour les pairs aidants, tout en répondant à la demande accrue d'apprentissage du bien-être psychosocial et de la résilience par l'apprentissage en présentiel et en ligne, dans le cadre du sous-programme 3. Il a été en mesure de dispenser en toute sécurité le cours révisé pour les agents de protection rapprochée, tout en améliorant les éléments de préapprentissage en ligne afin que les éléments du cours en présentiel puissent être dispensés plus rapidement. Dans toutes les opérations, il a également participé activement aux équipes spéciales COVID-19 des Nations Unies et maintenu des bases de données sur le personnel. Les systèmes de communication ont été utilisés pour soutenir les efforts de vaccination du personnel des Nations Unies et la diffusion au personnel d'informations sur la COVID-19.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 34.14 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions et décisions de l'Assemblée générale

54/192 , 55/175 , 76/127	Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies	Décision 57/567	Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain
56/255 , sect. VIII	Sujets particuliers relatifs au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 : sûreté et sécurité du personnel des Nations Unies	59/276 , sect. XI	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005 : renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies
56/286	Renforcement de la sécurité et de la sûreté des locaux des Nations Unies	61/263	Renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité

Résolutions du Conseil de sécurité

[1502 \(2003\)](#)

Produits

- 34.15 On trouvera dans le tableau 34.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 34.1

Produits de portée générale retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapport du Secrétaire général sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	7	7	3	3
Réunions ou séances :				
2. Cinquième Commission	5	1	1	1
3. Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
4. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
E. Activités d'appui				
Sûreté et sécurité : politiques, procédures et directives du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, y compris le Manuel des politiques de sécurité du système de gestion de la sécurité et le Manuel de l'agent habilité pour les questions de sécurité et de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité ; séances de soutien technique sur les politiques, procédures et directives appliquées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies à l'intention de plus de 150 agents habilités pour les questions de sécurité et décideurs en matière de sécurité et à destination de 4 000 spécialistes de la sécurité et membres du personnel des Nations Unies sur le terrain et au Siège ; plateformes liées à la sécurité, notamment le Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies et la base de données sur l'importance des programmes.				

Activités d'évaluation

- 34.16 L'évaluation de la Division de l'appui opérationnel spécialisé menée à bien en 2021 a guidé l'élaboration du projet de plan-programme pour 2023.
- 34.17 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements de l'évaluation mentionnée plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2023, avec un accent sur les axes suivants : a) le renforcement de la gestion de l'information et des connaissances, en vue d'améliorer encore la collecte et l'analyse des données, les conseils et les décisions en matière de sécurité, ainsi que l'efficacité et l'efficience du soutien à la sécurité ; b) la promotion de l'agilité et de l'innovation dans tous les domaines des opérations de sécurité, en particulier par le renforcement de la capacité de montée en puissance, l'appui à la gestion de la sécurité sur le terrain et la poursuite de la décentralisation des opérations de sécurité ; c) le soutien aux efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies sur les questions de sécurité, qui relèvent de la compétence du Département, afin de garantir à la fois une capacité et une expertise adéquates et une coordination efficace au sein de l'Organisation.
- 34.18 En 2023, il est prévu de mener deux évaluations, dont l'objet reste à déterminer.

Programme de travail

Sous-programme 1 Services de sûreté et de sécurité

Objectif

- 34.19 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de garantir un environnement sûr et sécurisé dans lequel tout le personnel des Nations Unies, les représentants, les personnalités et les autres visiteurs peuvent mener leurs activités lorsqu'ils se trouvent au Siège de l'Organisation, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, et lorsqu'ils participent à des manifestations spéciales organisées par les entités des Nations Unies à l'extérieur.

Stratégie

- 34.20 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme :
- a) Continuera à œuvrer à la coordination et à la gestion stratégiques des services de sécurité et de sûreté dans huit lieux d'affectation, ainsi qu'à fournir des directives opérationnelles et à assurer la supervision technique concernant la gestion des risques de sécurité, la sécurité physique, la protection rapprochée, la gestion des crises, la sécurité incendie, le recrutement, la formation et la supervision des projets de sécurité et de sûreté dans ces lieux ;
 - b) Se concentrera sur l'adaptation aux conditions en temps de pandémie et après la pandémie, notamment par la mise en place de procédures d'enregistrement, de contrôles de sécurité et de contrôles d'accès qui limitent les contacts entre les agents de sécurité et les clients d'une part et entre les clients d'autre part, l'objectif étant d'assurer le respect des règles de distanciation physique et des protocoles sanitaires.
- 34.21 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) Permettre un accès sûr et sécurisé des représentants, du personnel et des visiteurs aux locaux des Nations Unies et aux manifestations spéciales, selon que de besoin ;
 - b) Garantir la bonne exécution des mandats et des programmes des entités des Nations Unies dans les locaux des Nations Unies et lors de manifestations spéciales externes.

Exécution du programme en 2021

Accès fluide et sécurisé aux huit complexes des Nations Unies pendant la pandémie de COVID-19

- 34.22 Face à une nouvelle année marquée par la pandémie, les services de sûreté et de sécurité au Siège de l'Organisation, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales ont continué à assurer une présence physique dans les locaux et à fournir un environnement sûr et sécurisé permettant aux membres du personnel et aux membres des délégations d'exercer leurs fonctions. Dans le cadre du sous-programme, on a ajusté les pratiques et les procédures pour prévoir des mesures d'hygiène et de santé et de nouveaux schémas d'accès afin de permettre le travail de l'Organisation et des États Membres tout en assurant la protection des agents de sécurité contre la COVID-19 et l'accès fluide aux locaux des fonctionnaires et des représentants.
- 34.23 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.2).

**Tableau 34.2
Mesure des résultats**

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>
Les représentants, le personnel et les visiteurs accèdent en toute sécurité aux huit complexes de l'ONU	Le personnel indispensable et les représentants accèdent en toute sécurité aux huit complexes de l'ONU pendant la pandémie de COVID-19	Le personnel des Nations Unies et les représentants accèdent en toute sécurité aux huit complexes de l'ONU pendant la pandémie de COVID-19. Les manifestations en présentiel ont repris, en tant que de besoin

Résultats escomptés pour 2023

Résultat 1 : amélioration continue des services de sûreté et de sécurité malgré l'augmentation des risques

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 34.24 Les travaux menés dans le cadre de ce sous-programme ont contribué à accroître le respect de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges grâce à la mise en place de mesures de sécurité physique supplémentaires et à l'amélioration des procédures de contrôle d'accès ; à rationaliser la coordination avec les pays hôtes et le système de gestion de la sécurité des Nations Unies grâce à l'organisation d'exercices et de formations conjointes ; à assurer la fourniture d'une assistance disponible sans interruption dans tous les sites desservis par le Service de la sécurité et de la sûreté, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 34.25 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.3).

**Tableau 34.3
Mesure des résultats**

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>	<i>2022 (résultat escompté)</i>	<i>2023 (résultat escompté)</i>
Renforcement du dispositif de sécurité rendu nécessaire en raison de la violence de certaines manifestations et de certains activistes sociaux, qui constituent des menaces supplémentaires pour les manifestations et les conférences des Nations Unies	Maintien du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges, vérifié par un mécanisme de contrôle interne	Amélioration du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges Rationalisation de la coordination avec les pays hôtes et le système de gestion de la sécurité des Nations Unies Fourniture d'une assistance disponible sans interruption sur tous les sites desservis par le Service de la	Amélioration du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges grâce au renforcement des dispositifs physiques et technologiques et des procédures permettant d'assurer le contrôle des accès et la sécurité physique, afin d'atténuer les risques liés aux menaces nouvelles	Amélioration du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges à la mise à niveau des systèmes de sécurité physique et de contrôle de l'accès aux locaux afin d'atténuer les risques liés aux menaces nouvelles et aux menaces en évolution

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
		sécurité et de la sûreté	et aux menaces en évolution, compte étant dûment tenu des exigences sanitaires	

Résultat 2 : amélioration de l'assistance en matière de sûreté et de sécurité fournie aux personnes handicapées participant aux manifestations de l'Organisation des Nations Unies

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 34.26 En consultation avec les organisations de personnes handicapées, on a dressé un état des lieux des conditions existantes et revu les instructions permanentes. Ce travail a contribué à améliorer les dispositions relatives au contrôle d'accès et les aménagements raisonnables à destination des personnes handicapées lors de conférences et de manifestations organisées dans tous les lieux d'affectation, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 34.27 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.4).

Tableau 34.4

Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Existence d'un nombre limité de procédures spéciales et de points d'accès établis à l'intention des personnes handicapées	Existence d'un nombre limité de procédures spéciales et de points d'accès établis à l'intention des personnes handicapées	Amélioration des dispositifs de contrôle d'accès et des aménagements raisonnables à destination des personnes handicapées lors des conférences organisées dans tous les lieux d'affectation	Amélioration des conditions d'accès pour les personnes handicapées, en coordination avec les autres parties prenantes et les pays hôtes	Amélioration de l'accès et de l'accueil des personnes handicapées grâce à la mise en œuvre de nouvelles conceptions, technologies et procédures de contrôle d'accès

Résultat 3 : sûreté et sécurité du personnel des Nations Unies, des représentants et des locaux des Nations Unies en situation de crise

Projet de budget-programme pour 2023

- 34.28 En 2021, des troubles sociaux et des situations de tireur actif ont mis en cause la sécurité du personnel et des opérations des Nations Unies et compliqué la tâche de services de sécurité déjà éprouvés par la pandémie de COVID-19. Le sous-programme a permis d'élaborer, de dispenser et d'évaluer la formation en matière de sécurité, en veillant à ce que les agents soient le mieux formés possible pour apporter une réponse adéquate et efficace aux situations de crise.

Enseignements tirés et changements prévus

- 34.29 Les enseignements tirés sont les suivants : en cas d'incidents violents, il est essentiel que la primo-intervention soit solide pour circonscrire la situation et en limiter les conséquences pour les membres du personnel, les représentants et les locaux. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du

sous-programme, on redoublera d'efforts pour former le personnel de sécurité, procéder à un examen des capacités d'intervention face aux menaces nouvelles et aux menaces en évolution, et renforcer la coordination avec les pays hôtes afin de garantir une intervention adéquate et rapide en cas de situations de crise.

34.30 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.5).

Tableau 34.5
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
–	–	Accès des primo-intervenants des Nations Unies à une formation améliorée et actualisée, axée sur des exercices pratiques et une approche centrée sur les victimes	Réalisation d'un examen des capacités d'intervention face aux menaces nouvelles et aux menaces en évolution	Renforcement des connaissances et des compétences du personnel de sécurité et amélioration de la coordination avec les pays hôtes en cas de situations de crise

Produits

34.31 On trouvera dans le tableau 34.6 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.6
Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

Sûreté et sécurité

Sécurité des locaux des Nations Unies : sécurité et contrôle des accès concernant environ 3 millions de personnes chaque année au Siège de l'ONU, dans les bureaux hors Siège et les commissions économiques et sociales régionales.

Sécurité des manifestations spéciales organisées sous l'égide des Nations Unies : sécurité pour environ 200 manifestations spéciales et conférences organisées chaque année sous l'égide des Nations Unies en dehors des locaux des Nations Unies.

Services de sécurité spécialisés : environ 3 800 opérations de protection rapprochée pour les hauts fonctionnaires de l'ONU et les personnalités en visite ; 2 000 enquêtes sur des atteintes à la sécurité ; 2 800 contrôles de sécurité incendie.

Sous-programme 2 Opérations régionales sur le terrain

Objectif

34.32 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel ainsi que la sécurité des biens et des locaux des Nations Unies dans les lieux d'affectation hors Siège pour permettre l'exécution des mandats, des programmes et des activités des Nations Unies partout dans le monde.

Stratégie

- 34.33 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme :
- a) Renforcera l'appui opérationnel en matière de sécurité fourni au personnel des lieux d'affectation hors Siège dans le cadre de l'exécution des programmes moyennant une coordination efficace et rapide des mesures de sécurité ;
 - b) Fournira des orientations cohérentes en matière de sécurité opérationnelle aux opérations sur le terrain pour la préparation et la gestion des situations de crise ;
 - c) Procédera au déploiement rapide et opportun de spécialistes de la sécurité dans les pays, missions et zones touchés par des situations d'urgence et de crise ;
 - d) Mènera des missions d'évaluation de la sécurité dans les lieux d'affectation hors Siège pour examiner et évaluer les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité en place au niveau local ;
 - e) Organisera des ateliers régionaux et des conférences mondiales réunissant tous les hauts responsables de la sécurité sur le terrain du Département, en vue de partager les meilleures pratiques opérationnelles et les enseignements tirés de l'expérience et de veiller à l'harmonisation des pratiques et procédures de gestion de la sécurité ;
 - f) Renforcera sa capacité à recueillir et à analyser des données et à produire des rapports d'analyse dont les décideurs dans le domaine de la sécurité puissent se servir pour apprécier les lignes de conduite à suivre.
- 34.34 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) Amélioration de l'efficacité et de l'utilité des procédures de gestion des risques de sécurité ;
 - b) Renforcement de la capacité à permettre la mise en œuvre de programmes humanitaires dans des environnements à haut risque, conformément aux objectifs des Nations Unies (« demeurer et accomplir ») ;
 - c) Renforcement des capacités de gestion des risques des décideurs en matière de sécurité ;
 - d) Renforcement et rationalisation des mesures de gestion de la sécurité sur le terrain.

Exécution du programme en 2021

Facilitation de l'intervention des Nations Unies et de l'exécution des programmes en temps de crise

- 34.35 Le sous-programme a permis d'assurer la continuité des services et programmes des Nations Unies malgré la pandémie de COVID-19 et la dégradation des conditions de sécurité. Tirant parti de son savoir-faire en matière de gestion de crise lors de problèmes de sécurité et d'évacuations sanitaires de grande ampleur, ainsi que sur ses capacités de planification et sur ses contacts établis avec les pays hôtes, le sous-programme était bien armé pour apporter conseils et assistance. Ainsi, le sous-programme a permis la livraison de vaccins et la mise en place de mesures pour faire face à la COVID-19 en Jordanie et aux Philippines. Grâce à la contribution du sous-programme, aucun problème de sécurité important n'a entravé la distribution des vaccins contre la COVID-19 au plus grand nombre possible de bénéficiaires. Parallèlement, le sous-programme a permis de répondre aux crises en cours dans des pays tels que l'Afghanistan, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Libye, le Mozambique, le Myanmar, le Niger, le Soudan, l'Ukraine et le Yémen, par le déploiement d'urgence de personnel pour soutenir l'exécution continue des programmes des Nations Unies. À titre d'exemple illustrant la poursuite de l'exécution des programmes malgré la pandémie de COVID-19, au Liban, le sous-programme a continué de soutenir les opérations dans la région en menant une trentaine de missions par jour, dont 70 % à l'appui de programmes humanitaires.

34.36 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.7).

Tableau 34.7
Mesure des résultats

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>
Poursuite de l'exécution des programmes des Nations Unies grâce à un soutien opportun dans les situations de crise, avec 106 déploiements d'urgence dans 27 pays	Poursuite de l'exécution des programmes des Nations Unies grâce à un soutien opportun dans les situations de crise, avec 47 déploiements d'urgence dans 18 pays	Livraison sûre et sécurisée de vaccins contre la COVID-19 au personnel des Nations Unies dans le monde entier et aux États Membres Poursuite de l'exécution des programmes des Nations Unies grâce à un soutien opportun dans les situations de crise, avec 55 déploiements d'urgence dans 15 pays

Résultat 1 : renforcement des services de sécurité axés sur les risques et les solutions fournis dans le cadre des missions

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 34.37 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité l'examen de l'outil de gestion des risques de sécurité et du système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité. Il a ainsi été possible de confirmer la validité de sa méthodologie pour renforcer les conseils de sécurité axés sur les risques et les solutions, vérifiée par des processus de gestion des risques de sécurité menés au Yémen, en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 34.38 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a également contribué à susciter des réactions positives de la part des clients sur les objectifs stratégiques du Département, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée. Les clients ont été interrogés en 2021 sur les objectifs stratégiques du Département, dont la plupart reflètent, principalement ou partiellement, l'objectif du sous-programme et du Département consistant à permettre l'exécution des programmes du client tout en assurant la sûreté et la sécurité du personnel. Les réactions suscitées ont été extrêmement positives.
- 34.39 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.8).

Tableau 34.8
Mesure des résultats

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>	<i>2022 (résultat escompté)</i>	<i>2023 (résultat escompté)</i>
Révision du manuel de gestion des risques de sécurité pour y intégrer les sections relatives aux moyens de faciliter l'acceptation de la procédure et des outils de gestion des risques de sécurité	Début de la révision de la procédure de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité	Confirmation de la validité de l'outil de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité Réactions positives des clients aux	Évaluation des effets de l'amélioration de l'outil de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité	Amélioration de l'efficacité et de la facilité d'utilisation de l'outil de gestion des risques de sécurité pour les spécialistes de la sécurité et les décideurs en matière de sécurité

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Pour 83 % des clients, le Département de la sûreté et de la sécurité permet à leur organisation d'exécuter son programme tout en assurant la sûreté et la sécurité du personnel		objectifs stratégiques du Département	Application uniforme de la procédure et des outils par les utilisateurs Gain d'agilité en matière de planification grâce à un outil axé sur la dimension opérationnelle	Renforcement du partage des connaissances entre les spécialistes de la sécurité grâce à l'outil de gestion des risques de sécurité, au processus et à son utilisation, et renforcement du respect de l'application grâce à la mise à jour adéquate et opportune des examens de gestion des risques de sécurité

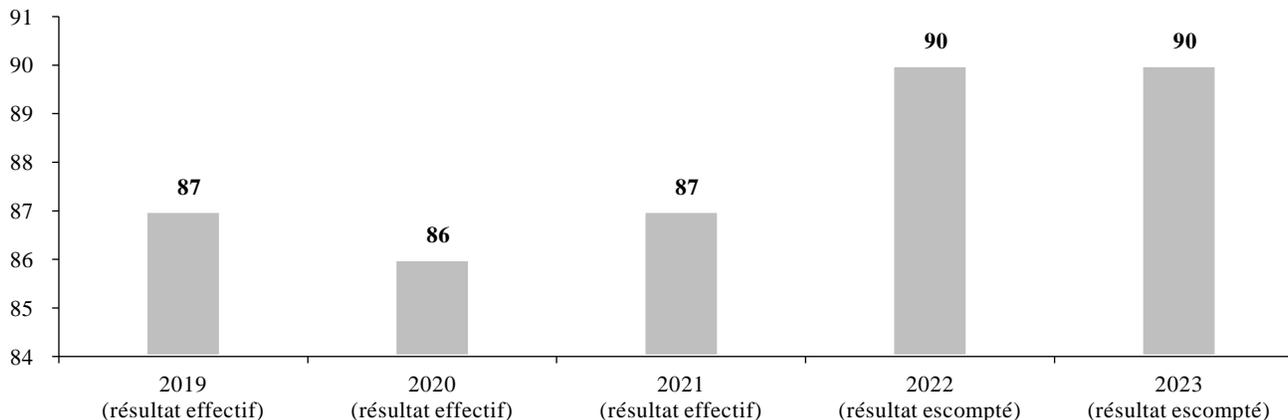
Résultat 2 : gestion des risques de sécurité plus réactive de la part de l'ONU

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 34.40 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer la gestion des risques en matière de sécurité, 87 % des examens de la gestion des risques en matière de sécurité ayant été approuvés, mais n'a pas suffi à atteindre la cible fixée de 90 %, principalement en raison des efforts considérables nécessaires pour mettre en place une procédure de gestion de la sécurité plus souple et améliorée, ainsi qu'un nombre accru de domaines de sécurité, qui ont nécessité des examens distincts de la gestion des risques en matière de sécurité. Avec la prolifération des groupes armés non étatiques, les menaces pour la sécurité se sont étendues à des zones localisées, qui nécessitent une attention spécifique dans le cadre du dispositif de gestion des risques de sécurité.
- 34.41 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir figure 34.I).

Figure 34.I
Mesure des résultats : examens de la gestion des risques de sécurité approuvés (chiffres annuels)

(Pourcentage)



Résultat 3 : amélioration de la prise de décision en matière de sécurité grâce à des données et des informations analytiques actuelles et pertinentes

Projet de budget-programme pour 2023

34.42 Compte tenu de la nature de plus en plus complexe et imprévisible des environnements opérationnels actuels, l'appréciation de la situation est essentielle pour pouvoir atténuer les risques et fournir des conseils opportuns et efficaces à l'appui de l'exécution des programmes. Dans le cadre du sous-programme, on s'est employé à renforcer encore les capacités d'appréciation de la situation du Département afin d'évaluer les informations sur les menaces pour la sécurité et les besoins d'analyse et de les intégrer dans le cycle de gestion de la sécurité. En 2021, on a mis au point un nouveau cours sur les informations relatives aux menaces de sécurité afin d'aborder la compréhension et l'utilisation de ces informations sur le terrain et les exigences analytiques qui en découlent.

Enseignements tirés et changements prévus

34.43 Les enseignements tirés sont les suivants : il est nécessaire de répondre à la demande d'informations et de conseils supplémentaires émanant de l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, afin de renforcer la confiance dans la prise de décision liée aux programmes. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on examinera les processus et les produits analytiques du Département en vue d'améliorer les liens avec les résultats prévus du système de gestion de la sécurité. On renforcera la capacité du Département à comprendre les informations sur les menaces pour la sécurité et les exigences analytiques, et intégrera cette capacité dans le cycle de gestion de la sécurité. Le personnel suivra une formation sur les informations relatives aux menaces pour la sécurité afin d'être mieux armé pour exploiter les informations des partenaires qui peuvent être utilisées dans le cycle de planification.

34.44 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.9).

Tableau 34.9

Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
–	–	Un total de 317 agents de sécurité (120 du Département de la sûreté et de la sécurité et 197 du système de gestion de la sécurité des Nations Unies) améliorent leurs connaissances et leurs compétences en matière d'utilisation des informations sur les menaces pour la sécurité	Des concepts, un cadre et une structure analytiques améliorés favorisent les décisions en matière de sécurité et la planification des programmes	Les décideurs disposent de données de sécurité et d'informations analytiques actuelles et pertinentes

Produits

34.45 On trouvera dans le tableau 34.10 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.10

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

Sûreté et sécurité

Évaluations de la sécurité : visites d'évaluation de la sécurité, services de sécurité et environ 50 déploiements d'urgence face à des situations d'urgence.

Conformité, contrôle et évaluation : 610 examens de la gestion des risques de sécurité créés, révisés, traités et approuvés ; environ 360 enregistrements par mois saisis dans le système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité ; environ 7 237 enregistrements dans la base de données sur les locaux.

Formation et renforcement des capacités : ateliers et formations sur la gestion des crises/la préparation aux crises, l'analyse, la gestion de la sécurité, le leadership et les meilleures pratiques à l'intention du personnel de sécurité clé du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Sous-programme 3 Appui opérationnel spécialisé

Objectif

34.46 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité des opérations, des locaux et du personnel des Nations Unies, et d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des opérations de sécurité et du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Stratégie

34.47 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme :

- a) Élaborera et mettra en œuvre une stratégie de gestion de l'information afin de doter le système de gestion de la sécurité des Nations Unies de l'ossature opérationnelle nécessaire à l'adoption d'approches efficaces et axées sur les données, et de mettre en place et de gérer des processus opérationnels et des technologies, notamment des solutions telles que les avis aux voyageurs électroniques, le système de gestion de la formation, le système de gestion des données sur le stress traumatique et le système de gestion de la sécurité routière ;
- b) Assurera la direction, la coordination et la supervision de la formation en matière de sûreté et de sécurité, y compris l'analyse, la conception, le développement, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la validation, notamment dans les domaines suivants : la sécurité physique, la protection rapprochée, le renforcement de la résilience, les politiques et procédures du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;
- c) Assurera la coordination de la protection rapprochée stratégique et la gestion de la protection individuelle dans le monde entier ;
- d) Assurera la direction et la coordination au profit des organisations du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour fournir un appui psychosocial rapide en cas de situation de crise et collaborera avec le système des Nations Unies et les partenaires externes pour renforcer la résilience psychologique du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;

- e) Élaborera des normes de sécurité physique et des spécifications techniques pour les locaux du système des Nations Unies dans le monde entier et réalisera des évaluations de la sécurité physique de ces locaux, dans le but de recenser les vulnérabilités et de recommander des solutions.

34.48 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) Faire en sorte que la stratégie de formation à la gestion de la sécurité, la formation, la gestion du stress traumatique, la sécurité routière, l'action menée par les acteurs du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour prévenir les atteintes à la sécurité et y faire face, soient efficaces, efficientes et axées sur les données ;
- b) Prévenir et atténuer les risques liés aux déplacements des hauts fonctionnaires des Nations Unies et des autres membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;
- c) Atténuer l'impact psychologique à court et à long terme de l'exposition à des situations de crise sur les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;
- d) Atténuer la vulnérabilité aux menaces qui pourraient avoir un impact sur les locaux et le personnel des Nations Unies ;
- e) Réduire le risque d'accidents de la route mortels pour les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

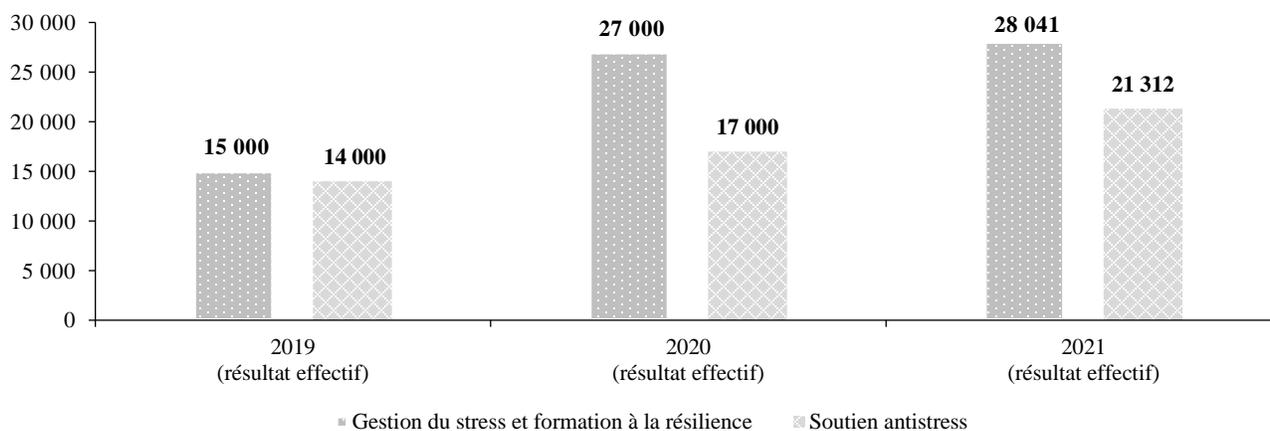
Exécution du programme en 2021

Amélioration de l'accès au soutien psychosocial et à la formation à la résilience

- 34.49 En réponse à l'augmentation de la demande de soutien psychosocial à l'échelle du système en raison de la pandémie de COVID-19 et à la multitude des situations d'urgence complexes, dans le cadre du sous-programme, on a amélioré l'exécution des services pour fournir un soutien psychosocial accru. En 2021, on a apporté un soutien psychologique d'urgence et un appui psychologique pour la gestion du stress à 21 312 membres du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ayant vécu un événement traumatisant. On a également renforcé la préparation du personnel en dispensant une formation à la gestion du stress et à la résilience à 28 041 personnes sur 70 sites à haut risque. On a amélioré la résilience des responsables de la sécurité en offrant à 179 d'entre eux une formation sur la prévention et la gestion du stress. En outre, on a soutenu le renforcement des capacités de 110 conseillers du Secrétariat de l'Organisation affectés aux missions grâce à 2 100 séances de supervision technique.
- 34.50 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir figure 34.II).

Figure 34.II

Mesure des résultats : nombre de membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies bénéficiant d'un soutien psychosocial



Résultat 1 : assurer la sûreté et la sécurité du personnel en améliorant la gouvernance de la formation en matière de sécurité

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 34.51 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer la gouvernance et la hiérarchisation des ressources de formation, permettant la réalisation de 81 % des activités d'apprentissage prévues dans le calendrier 2021, tout en permettant d'appliquer un nombre sans précédent de normes de formation nouvelles ou révisées (5), ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 34.52 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.11).

Tableau 34.11
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Mise en place d'une formation spécialisée en matière de sécurité pour répondre aux demandes de toutes les entités du système de gestion de la sécurité des Nations Unies	Meilleure hiérarchisation des mises à jour de la formation destinée au personnel des Nations Unies et au personnel de sécurité nouvellement recruté au moyen d'approches décentralisées et en ligne	Amélioration de la gouvernance et hiérarchisation des ressources de formation, permettant la réalisation de 81 % des activités d'apprentissage prévues dans le calendrier 2021, et application d'un nombre sans précédent de normes de formation nouvelles ou révisées (5)	100 % des priorités approuvées par le mécanisme de hiérarchisation et de gouvernance des activités de formation à la sécurité se voient allouer les ressources nécessaires, et les activités sont exécutées dans les délais fixés 100 % des membres du personnel de sécurité	100 % des priorités approuvées par le mécanisme de hiérarchisation et de gouvernance se voient allouer les ressources nécessaires, et les activités sont exécutées dans les délais fixés 100 % des lieux d'affectation et des entités du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité qui dispensent la

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>	<i>2022 (résultat escompté)</i>	<i>2023 (résultat escompté)</i>
			<p>nouvellement recrutés ont suivi le parcours d'orientation et suivent le parcours d'apprentissage du personnel de sécurité</p> <p>100 % des lieux d'affectation et des entités du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité qui dispensent le programme de formation « Sécurité et sûreté en mission » ont mis à jour leurs programmes conformément aux nouveaux modules de base</p>	<p>formation aux premiers secours ont appliqué les nouvelles normes de formation</p>

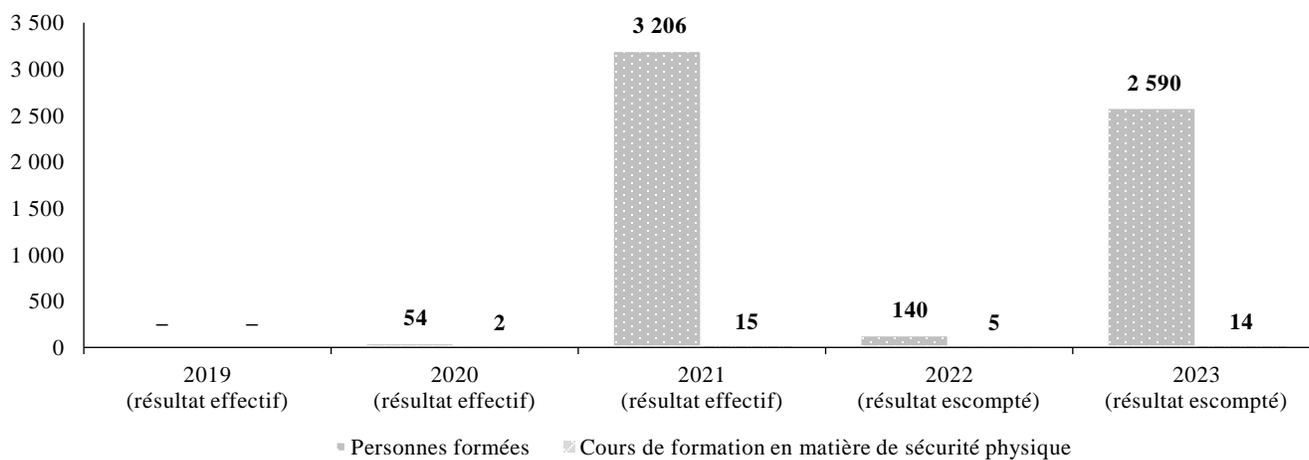
Résultat 2 : meilleure compréhension des questions liées à la sécurité physique dans le système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 34.53 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à sensibiliser à la sécurité physique 3 206 membres du personnel au moyen de 15 webinaires sur la sécurité physique portant sur des sujets spécifiques, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée (sensibilisation de 120 membres du personnel et organisation de 4 cours de formation à la sécurité physique). L'exécution du programme de formation à la sécurité physique, qui n'a pas été possible en raison de la COVID-19, reprendra en 2022.
- 34.54 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir figure 34.III).

Figure 34.III

Mesure des résultats : nombre de cours de formation en matière de sécurité physique et de personnes ayant suivi la formation (par an)



Résultat 3 : amélioration de la gestion et de l’utilisation stratégique des informations et des données destinées à éclairer les services de sécurité dans l’ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Projet de budget-programme pour 2023

34.55 Le sous-programme permettra d’élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de gestion de l’information afin d’améliorer l’efficacité et l’efficience des services de sécurité, d’accroître la prise de décision fondée sur les données et d’améliorer l’accessibilité et le partage des données.

Enseignements tirés et changements prévus

34.56 Les enseignements tirés sont les suivants : les prestataires de services de sécurité ont des difficultés à fournir un soutien adapté ou urgent en raison de la fragmentation des données et des informations, ce qui empêche d’avoir une vue d’ensemble. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on élaborera et mettra en œuvre une stratégie de transformation numérique pour optimiser les investissements dans les solutions technologiques, dispensera au personnel de sécurité une formation sur les compétences en matière de données et les compétences numériques, augmentera l’utilisation stratégique des données et améliorera la gouvernance des données en matière de sécurité.

34.57 Les progrès escomptés concernant l’objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.12).

Tableau 34.12
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
–	–	–	Amélioration de l’accessibilité des données et du partage des informations dans l’ensemble du système de gestion de la sécurité des	Les spécialistes de la sécurité ont accès aux données et informations utiles à la prise de décision

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
			Nations Unies grâce à des solutions technologiques	

Produits

34.58 On trouvera dans le tableau 34.13 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.13

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

Sûreté et sécurité

Gestion du stress traumatique en situation d'urgence : fourniture d'un soutien psychologique d'urgence et d'un accompagnement aux membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; formation en matière de gestion du stress à l'intention des membres du personnel travaillant dans des lieux d'affectation à haut risque ; séances de supervision technique à l'intention des conseillers de l'Organisation affectés aux missions ; conseils d'experts et consultations sur le bien-être psychosocial à l'intention de cadres du Siège et des missions ; réunions d'information sur la gestion du stress et du stress traumatique en situation d'urgence à l'intention des responsables de la sécurité.

Sécurité physique : évaluations spécifiques de la sécurité des locaux des Nations Unies partout dans le monde ; conseils thématiques ; formation à la sécurité physique et analyse des données obtenues grâce à l'application d'évaluation de la sécurité physique.

Formation et renforcement des capacités : formation à la sécurité dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Coordination de la protection : suivi et coordination des déplacements des hauts responsables de l'Organisation ; planification et de la coordination avec les missions concernées ; programme de certification obligatoire des agents de protection rapprochée.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023

Vue d'ensemble

- 34.59 Le Département de la sûreté et de la sécurité étant chargé d'assurer, d'une part, la sûreté et la sécurité du personnel, des représentants, des visiteurs et des locaux dans les principaux lieux d'affectation et, d'autre part, la sûreté et la sécurité des opérations des Nations Unies sur le terrain, ses activités sont financées à la fois au moyen du budget ordinaire et moyennant remboursement, par les organismes participants, des dépenses engagées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.
- 34.60 Les fonctions et activités du Département qui sont financées en commun avec d'autres organismes du système de gestion de la sécurité sont celles qui relèvent :
- du sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité) ;
 - du sous-programme 2 (Opérations régionales sur le terrain) ;
 - du sous-programme 3 (Appui opérationnel spécialisé).
- 34.61 En ce qui concerne le financement des activités en commun du système de gestion de la sécurité, les charges sont réparties entre les organismes participants proportionnellement aux effectifs qu'ils ont déployés sur le terrain. Dans sa résolution [56/255](#), l'Assemblée générale a arrêté les principes relatifs aux modalités de partage des coûts. En application de la recommandation que l'Assemblée a formulée dans sa résolution [61/263](#) concernant un accord viable de partage des coûts, le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) a décidé que le montant affecté aux dépenses de sécurité sur le terrain serait réparti proportionnellement au nombre de membres du personnel effectivement déployés par les différents organismes, tel qu'il ressort des données émanant du CCS. Par la suite, le Secrétaire général a présenté brièvement les nouvelles modalités du partage des dépenses afférentes au système (voir [A/62/641](#)). En juin 2017, le Réseau Finances et budget a constitué un groupe de travail chargé d'examiner la méthode de financement afin d'assurer le respect des principes établis.
- 34.62 L'examen effectué par le groupe de travail a débouché sur la révision des modalités de partage des coûts, dans le respect des principes posés par l'Assemblée générale dans sa résolution [56/255](#). Ces modalités révisées ont été approuvées par le Réseau en mars 2021 puis par le Comité de haut niveau sur la gestion en octobre 2021 (voir [CEB/2021/HLCM/FB/5](#)). Effective à compter de 2023, la révision actualise la quote-part des membres, qui n'avait pas été modifiée depuis sa création ; répond au principe d'équité en faisant payer une quote-part à toutes les organisations et renforce l'idée de propriété partagée du système ; et veille à ce que les organisations des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques contribuent équitablement aux dépenses de sécurité.
- 34.63 Conformément à ces modalités révisées de partage des coûts, la part à la charge du Secrétariat dans les dépenses afférentes aux services de sûreté et de sécurité est de 16,8 % pour 2023, conformément aux données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2021 (contre 18,3 % pour 2022, conformément aux données issues du recensement au 31 décembre 2019).
- 34.64 Outre le cofinancement des activités sur le terrain dont il est question ci-dessus, des arrangements conclus localement régissent la prestation de services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne et dans d'autres lieux d'affectation. Les arrangements qui s'appliquent à Vienne reposent sur une répartition convenue par les quatre organisations sises au Centre international de Vienne, tandis que ceux en vigueur dans les autres lieux d'affectation sont convenus localement par les organismes participants. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses afférentes aux services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne demeure inchangée pour 2023 (23,0 %). Ces services de sûreté et de sécurité relèvent du sous-programme 1.

Note : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agents locaux ; ASS = agents du Service de sécurité ; G(1°C) = agents des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agents des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

34.65 On trouvera dans les tableaux 34.14 à 34.16 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte. Le budget global proposé pour les activités financées en commun est indiqué dans les tableaux 34.17 à 34.19. Ce budget est également présenté à l'Assemblée générale, qui doit l'examiner et l'approuver conformément aux dispositions en vigueur.

Tableau 34.14

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Postes	81 888,2	84 311,6	–	–	449,3	449,3	0,5	84 760,9
Autres dépenses de personnel	5 001,7	5 357,5	–	–	399,1	399,1	7,4	5 756,6
Consultants	56,2	55,4	–	–	–	–	–	55,4
Voyages du personnel	1 026,2	419,2	–	–	–	–	–	419,2
Services contractuels	1 194,3	1 399,1	–	–	146,2	146,2	10,4	1 545,3
Frais généraux de fonctionnement	1 839,5	1 806,4	–	–	2,7	2,7	0,1	1 809,1
Fournitures et accessoires	837,5	834,8	–	–	94,0	94,0	11,3	928,8
Mobilier et matériel	893,0	627,3	–	–	7,3	7,3	1,2	634,6
Subventions et contributions	28 661,6	30 842,5	(2 212,0)	–	–	(2 212,0)	(7,2)	28 630,5
Total	121 398,2	125 653,8	(2 212,0)	–	1 098,6	(1 113,4)	(0,9)	124 540,4

Tableau 34.15

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2023 (budget ordinaire)

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2022	1 040	1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 16 P-4, 16 P-3, 6 P-2/1, 8 G(1°C), 162 G(AC), 306 ASS, 512 AL
Création	4	1 P-4 au titre de la composante Direction exécutive et administration 1 D-2, 1 P-4 et 1 P-2 au titre du sous-programme 3
Effectif proposé pour 2023	1 044	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 18 P-4, 16 P-3, 7 P-2/1, 8 G(1°C), 162 G(AC), 306 ASS, 512 AL

Tableau 34.16

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (budget ordinaire)

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2022	Changements				Total	Effectif proposé pour 2023
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SGA	1	–	–	–	–	1	
SSG	1	–	–	–	–	1	
D-2	1	–	–	1	1	2	
D-1	4	–	–	–	–	4	
P-5	7	–	–	–	–	7	
P-4	16	–	–	2	2	18	
P-3	16	–	–	–	–	16	
P-2/1	6	–	–	1	1	7	
Total partiel	52	–	–	4	4	56	
Agents des services généraux et des catégories apparentées							
G(1°C)	8	–	–	–	–	8	
G(AC)	162	–	–	–	–	162	
ASS	306	–	–	–	–	306	
AL	512	–	–	–	–	512	
Total partiel	988	–	–	–	–	988	
Total	1 040	–	–	4	4	1 044	

Tableau 34.17

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	113 940,7	129 424,0	66,8	–	–	66,8	0,1	129 490,8	
Autres dépenses de personnel	4 691,3	4 793,8	–	–	–	–	–	4 793,8	
Consultants	257,8	66,2	–	–	–	–	–	66,2	
Voyages du personnel	2 718,4	5 294,6	–	–	–	–	–	5 294,6	
Services contractuels	1 847,9	3 494,9	–	–	67,3	67,3	1,9	3 562,2	
Frais généraux de fonctionnement	10 774,9	9 819,0	–	–	(176,7)	(176,7)	(1,8)	9 642,3	
Fournitures et accessoires	1 039,7	3 267,3	–	–	133,4	133,4	4,1	3 400,7	
Mobilier et matériel	4 639,4	1 149,8	–	–	(24,0)	(24,0)	(2,1)	1 125,8	
Subventions et contributions	4 040,9	5 947,6	–	–	–	–	–	5 947,6	

Titre XII Sûreté et sécurité

Objet de dépense	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Autres dépenses	(13,3)	–	–	–	–	–	–	–
Total	143 937,7	163 257,2	66,8	–	–	66,8	–	163 324,0

Tableau 34.18

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2023 (activités financées en commun)

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2022	958	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 116 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1°C), 26 G(AC), 153 ASS, 410 AL
Effectif proposé pour 2023	958	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 116 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1°C), 26 G(AC), 153 ASS, 410 AL

Tableau 34.19

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (activités financées en commun)

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2022	Changements			Total	Effectif proposé pour 2023
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-2	1	–	–	–	–	1
D-1	9	–	–	–	–	9
P-5	28	–	–	–	–	28
P-4	197	–	–	–	–	197
P-3	116	–	–	–	–	116
P-2/1	14	–	–	–	–	14
Total partiel	365	–	–	–	–	365
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	4	–	–	–	–	4
G(AC)	26	–	–	–	–	26
ASS	153	–	–	–	–	153
AL	410	–	–	–	–	410
Total partiel	593	–	–	–	–	593
Total	958	–	–	–	–	958

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.66 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 34.20 à 34.22 et dans la figure 34.IV.

34.67 Comme le montrent les tableaux 34.20 1) et 34.21 1), les ressources proposées pour 2023 s'élèvent au total à 124 540 400 dollars avant actualisation des coûts, ce qui représente une diminution nette de 1 113 400 dollars (0,9 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2022. La variation découle des deux facteurs suivants : a) des ajustements techniques ; b) d'autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 34.20

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
A. Direction exécutive et administration	2 447,3	2 957,3	–	–	111,1	111,1	3,8	3 068,4
B. Programme de travail								
1. Services de sûreté et de sécurité	90 179,1	91 246,6	(68,3)	–	649,3	581,0	0,6	91 827,6
2. Opérations régionales sur le terrain	23 848,8	25 295,2	(2 049,2)	–	–	(2 049,2)	(8,1)	23 246,0
3. Appui opérationnel spécialisé	2 088,7	3 074,8	(94,5)	–	338,2	243,7	7,9	3 318,5
Total partiel (B)	116 116,5	119 616,6	(2 212,0)	–	987,5	(1 224,5)	(1,0)	118 392,1
C. Appui au programme	2 834,4	3 079,9	–	–	–	–	–	3 079,9
Total partiel (1)	121 398,2	125 653,8	(2 212,0)	–	1 098,6	(1 113,4)	(0,9)	124 540,4

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2021 (dépenses effectives)	2022 (estimations)	Changement	Pourcentage	2023 (prévisions)
A. Programme de travail					
2. Opérations régionales sur le terrain	3 443,4	3 697,3	331,8	9,0	4 029,1
Total partiel (2)	3 443,4	3 697,3	331,8	9,0	4 029,1

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	2021 (dépenses effectives)	2022 (estimations)	Changement	Pourcentage	2023 (prévisions)
A. Programme de travail					
1. Services de sûreté et de sécurité	10 043,2	16 140,5	(3 715,6)	(23,0)	12 424,9

Titre XII Sûreté et sécurité

Composante/sous-programme	2021		Changement	Pourcentage	2023
	(dépenses effectives)	2022 (estimations)			
3. Appui opérationnel spécialisé	49,5	640,8	–	–	640,8
Total partiel (A)	10 092,7	16 781,3	(3 715,6)	(22,1)	13 065,7
Total partiel (3)	10 092,7	16 781,3	(3 715,6)	(22,1)	13 065,7
Total	134 934,3	146 132,4	(4 497,2)	(3,1)	141 635,2

Tableau 34.21

Vue d'ensemble : postes proposés pour 2023, par source de financement, composante et sous-programme

(Nombre de postes)

 1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2022	Changements			Total	Effectif proposé pour 2023
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Direction exécutive et administration	16	–	–	1	1	17
B. Programme de travail						
1. Services de sûreté et de sécurité	1 000	–	–	–	–	1 000
2. Opérations régionales sur le terrain	–	–	–	–	–	–
3. Appui opérationnel spécialisé	9	–	–	3	3	12
Total partiel (B)	1 009	–	–	3	3	1 012
C. Appui au programme	15	–	–	–	–	15
Total partiel (1)	1 040	–	–	4	4	1 044

 2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2022 (estimations)	Changement	2023 (prévisions)
A. Programme de travail			
2. Opérations régionales sur le terrain	16	–	16
Total partiel (2)	16	–	16

3) Ressources extrabudgétaires

Composante/sous-programme	2022 (estimations)	Changement	2023 (prévisions)
A. Programme de travail			
1. Services de sûreté et de sécurité	54	–	54
Total partiel (3)	54	–	54
Total	1 110	4	1 114

Tableau 34.22

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes

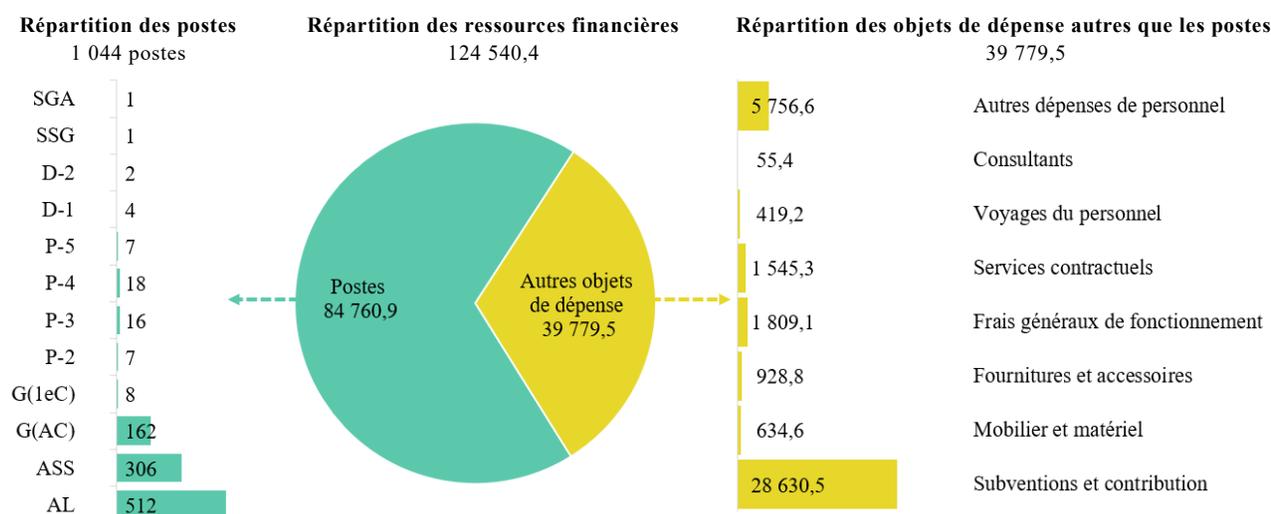
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	81 888,2	84 311,6	–	–	449,3	449,3	0,5	84 760,9	
Autres objets de dépense	39 510,0	41 342,2	(2 212,0)	–	649,3	(1 562,7)	(3,8)	39 779,5	
Total	121 398,2	125 653,8	(2 212,0)	–	1 098,6	(1 113,4)	(0,9)	124 540,4	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		52	–	–	4	4	7,7	56	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		988	–	–	–	–	–	988	
Total		1 040	–	–	4	4	0,4	1 044	

Figure 34.IV

Répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme****Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (budget ordinaire)****Ajustements techniques**

34.68 Comme le montre le tableau 34.20 (1), les changements entraînent une diminution nette de 2 212 000 dollars, qui s'explique comme suit :

- Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité).** La diminution tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2022 au titre des subventions et contributions se rapportant au personnel de sécurité nécessaire dans le cadre du remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi, qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/246 (83 700 dollars), en partie compensé par la part à la charge de l'ONU de l'effet-report de la création en 2022, au titre des activités financées en commun, d'un poste d'agent(e) de coordination de la sécurité (P-3) à l'Office des Nations Unies à Vienne (15 400 dollars) ;
- Sous-programme 2 (Opérations régionales sur le terrain).** La diminution de 2 049 200 dollars est liée à la réduction de la part du Secrétariat dans les activités financées en commun (16,8 % en 2023 contre 18,3 % en 2022), conformément aux données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2021 ;
- Sous-programme 3 (Appui opérationnel spécialisé).** La diminution de 94 500 dollars correspond à la réduction de la part du Secrétariat dans les activités financées en commun (16,8 % en 2023 contre 18,3 % en 2022), conformément aux données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2021.

Autres changements

34.69 Comme le montre le tableau 34.20 (1), les changements entraînent une augmentation de 1 098 600 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **Direction exécutive et administration.** L'augmentation de 111 100 dollars au titre des postes tient à la création d'un poste de spécialiste de la gestion de programme (P-4) à laquelle il est proposé de procéder, comme expliqué à l'annexe III ;
- b) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité).** L'augmentation de 649 300 dollars est liée à la création de cinq emplois de temporaire (autre que pour les réunions) [1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 1 G(1°C)] à laquelle il est proposé de procéder au Siège de l'ONU pour diriger le système normalisé de contrôle des accès pluriannuel proposé au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) ;
- c) **Sous-programme 3 (Appui opérationnel spécialisé).** L'augmentation de 338 200 dollars au titre des postes résulte de la création de trois postes (1 directeur (D-2), 1 spécialiste de la gestion de programme (P-4) et 1 spécialiste de la gestion de l'information (adjoint de première classe) (P-2)] à laquelle il est proposé de procéder. Cette proposition s'inscrit dans le prolongement de l'évaluation menée en 2021 de la Division de l'appui opérationnel spécialisé et des orientations qui en découlent pour 2023, comme expliqué aux paragraphes 34.16 et 34.17. On trouvera plus de renseignements à l'annexe III.

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (activités financées en commun)

Ajustements techniques

- 34.70 Comme le montre le tableau 34.25, les changements entraînent une augmentation nette de 66 800 dollars, qui résulte de l'effet-report de la création en 2022, au titre du sous-programme 1, d'un poste d'agent(e) de coordination de la sécurité (P-3) à l'Office des Nations Unies à Vienne.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 34.71 Comme le montrent les tableaux 34.20 2) et 34.21 2), le Département devrait également recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, dont le montant est estimé à 4 029 100 dollars, qui permettraient notamment de financer 16 postes (1 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 G(AC) et 3 ASS) et 2 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) [1 P-3 et 1 G(AC)], ainsi que des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources devraient lui permettre de fournir un appui en matière de sécurité aux missions de maintien de la paix. L'augmentation qui est proposée tient principalement à l'actualisation des coûts salariaux. Les quotes-parts hors budget ordinaire représentent 2,8 % des ressources totales du présent chapitre.
- 34.72 Comme le montrent les tableaux 34.20 3) et 34.21 3), le Département reçoit des ressources extrabudgétaires, qui lui servent à exécuter ses mandats, en complément des ressources du budget ordinaire. En 2023, il devrait bénéficier de ressources extrabudgétaires d'un montant de 13 065 700 dollars, qui permettraient notamment de financer 54 postes (9 ASS, 39 G(AC) et 6 AL) ainsi que des objets de dépenses autres que les postes. Ces ressources devraient permettre de financer le programme de travail, essentiellement pour fournir des services de sécurité à d'autres entités et organismes dans divers lieux d'affectation ainsi qu'un appui dans le cadre de manifestations spéciales organisées à l'intérieur et autour des locaux. Les ressources extrabudgétaires représentent 9,2 % des ressources totales du présent chapitre.
- 34.73 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Département, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

Direction exécutive et administration

- 34.74 Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité assure la direction d'ensemble, la supervision et la gestion des activités du Département telles qu'elles découlent des mandats qui ont été confiés

à celui-ci et du programme de travail approuvé. Il préside le système de gestion de la sécurité des Nations Unies et est secondé par la Sous-Secrétaire générale pour ce qui concerne le fonctionnement interne et l'administration courante du Département.

- 34.75 Le Service de la planification stratégique et des politiques aide le Secrétaire général adjoint à gérer le Département. À cette fin, il élabore et promulgue les normes et les principes directeurs communs qui s'appliquent à toutes les composantes du système de gestion de la sécurité et fournit des conseils à ce sujet, rédige et tient à jour le manuel des politiques de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et le manuel des opérations de gestion de la sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, établit des rapports à l'intention des organes délibérants, et assure le secrétariat du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Il détermine également la marche à suivre en se fondant sur les enseignements tirés de l'expérience et sur les pratiques exemplaires.
- 34.76 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6 des objectifs de développement durable, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2023, le Département continuera à améliorer les outils électroniques de gestion des risques de sécurité en vue de faciliter l'examen et la validation des plans et documents de sécurité par voie électronique.
- 34.77 On trouvera dans le tableau 34.23 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.
- 34.78 Le Département continuera de s'efforcer de programmer les voyages aussi tôt que possible et de désigner dans les meilleurs délais les personnes appelées à voyager. En cas de déploiement d'urgence motivé par des raisons de sécurité et de déplacements liés à la protection rapprochée, il coopérera plus étroitement avec les services chargés des voyages et l'agence de voyages de sorte que les billets soient réservés à l'avance en fonction de l'itinéraire préliminaire. Le faible respect des délais observé en 2021 s'explique principalement par le déploiement d'urgence de renforts de sécurité et par les conséquences de la pandémie de COVID-19, qui ont compliqué la programmation en amont.

Tableau 34.23

Respect des délais

(Pourcentage)

	2019 (taux effectif)	2020 (taux effectif)	2021 (taux effectif)	2022 (taux prévu)	2023 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins 2 semaines avant le départ	48	36	31	100	100

- 34.79 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 3 068 400 dollars et font apparaître une augmentation de 111 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera au paragraphe 34.69 a) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 34.24 et la figure 34.V.

Tableau 34.24

Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes

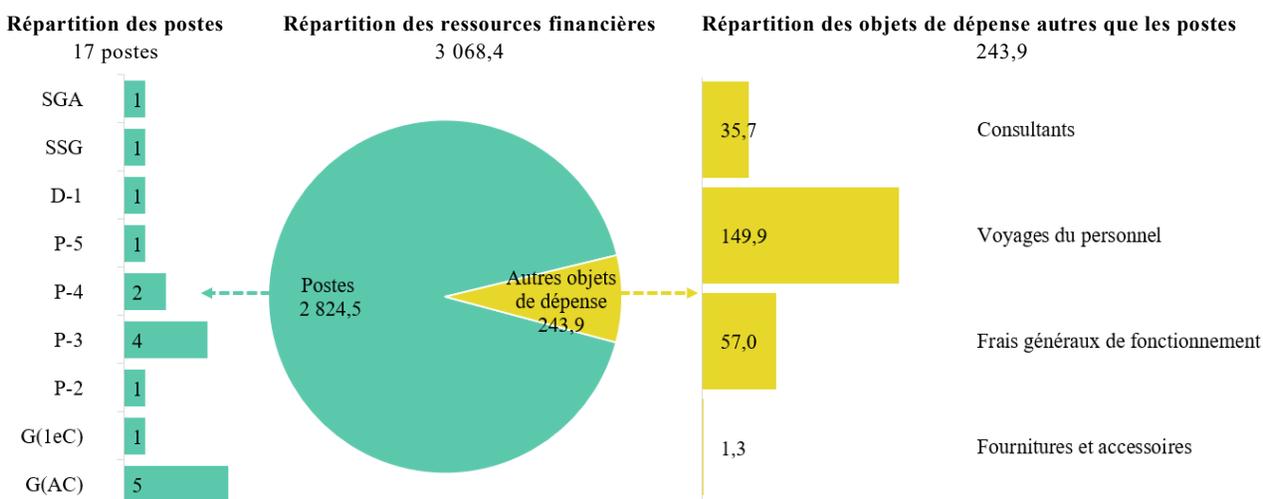
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	2 199,3	2 713,4	–	–	111,1	111,1	4,1	2 824,5
Autres objets de dépense	248,0	243,9	–	–	–	–	–	243,9
Total	2 447,3	2 957,3	–	–	111,1	111,1	3,8	3 068,4
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		10	–	–	1	1	10,0	11
Agents des services généraux et des catégories apparentées		6	–	–	–	–	–	6
Total		16	–	–	1	1	6,3	17

Figure 34.V

Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Programme de travail

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.80 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2023 s'élèvent à 163 324 000 dollars et font apparaître une augmentation de 66 800 dollars par rapport aux crédits ouverts en 2022. Ces ressources sont nécessaires pour les activités suivantes : a) le Service de la sécurité et de la sûreté à Vienne (15 693 700 dollars) ; b) les opérations régionales de sécurité sur le terrain

(144 135 100 dollars) ; c) la police d'assurance contre les actes de malveillance (3 495 200 dollars). On trouvera au paragraphe 34.70 des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 34.25.

Tableau 34.25

Évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par sous-programme									
1. Services de sûreté et de sécurité	17 427,1	15 817,7	66,8	–	–	66,8	0,4	15 884,5	
2. Opérations régionales sur le terrain	117 010,6	138 838,6	–	–	–	–	–	138 838,6	
3. Appui opérationnel spécialisé	9 500,1	8 600,9	–	–	–	–	–	8 600,9	
Total	143 937,7	163 257,2	66,8	–	–	66,8	–	163 324,0	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	113 940,7	129 424,0	66,8	–	–	66,8	0,1	129 490,8	
Autres objets de dépense	29 997,0	33 833,2	–	–	–	–	–	33 833,2	
Total	143 937,7	163 257,2	66,8	–	–	66,8	–	163 324,0	
Postes, par sous-programme									
1. Services de sûreté et de sécurité		160	–	–	–	–	–	160	
2. Opérations régionales sur le terrain		764	–	–	–	–	–	764	
3. Appui opérationnel spécialisé		34	–	–	–	–	–	34	
Total		958	–	–	–	–	–	958	

Sous-programme 1 Services de sûreté et de sécurité

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.81 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 91 827 600 dollars et font apparaître une augmentation nette de 581 000 dollars par rapport aux crédits ouverts en 2022. On trouvera aux paragraphes 34.68 a) et 34.69 b) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 34.26 et la figure 34.VI.

Tableau 34.26

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes (budget ordinaire)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

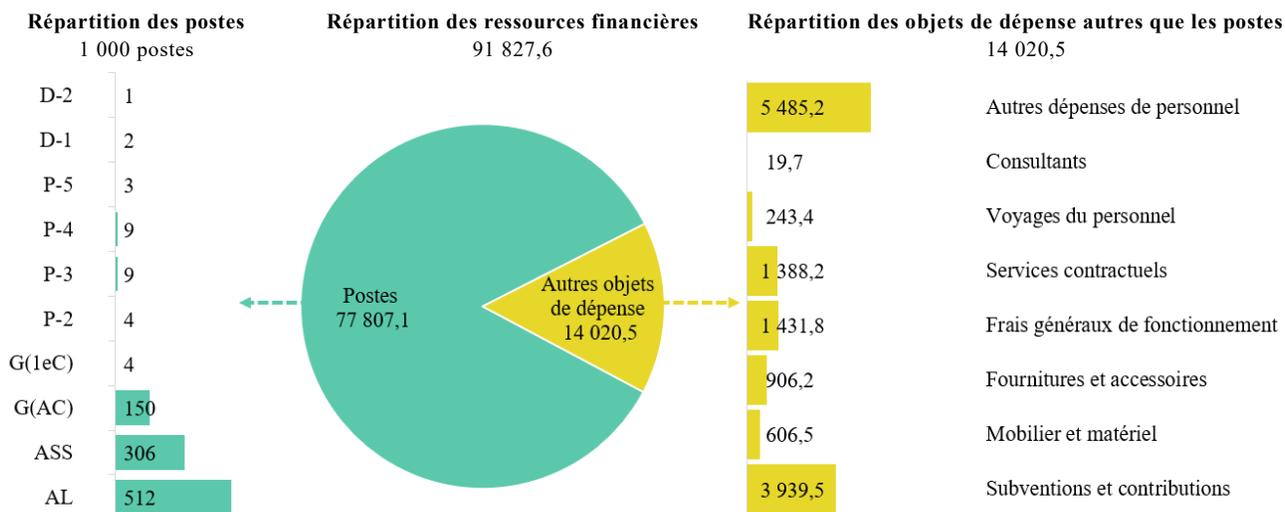
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	76 515,9	77 807,1	–	–	–	–	–	77 807,1
Autres objets de dépense	13 663,2	13 439,5	(68,3)	–	649,3	581,0	4,3	14 020,5
Total	90 179,1	91 246,6	(68,3)	–	649,3	581,0	0,6	91 827,6
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		28	–	–	–	–	–	28
Agents des services généraux et des catégories apparentées		972	–	–	–	–	–	972
Total		1 000	–	–	–	–	–	1 000

Note : Y compris la part à la charge du Secrétariat des dépenses relatives au Service de la sécurité et de la sûreté de Vienne dont les activités sont financées en commun, dont le montant est de 3 609 600 dollars pour 2023.

Figure 34.VI

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.82 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 15 884 500 dollars pour 2023 et font apparaître une augmentation de 66 800 dollars par rapport aux crédits ouverts en 2022. On trouvera au paragraphe 34.70 des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 34.27 et la figure 34.VII.

Tableau 34.27

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

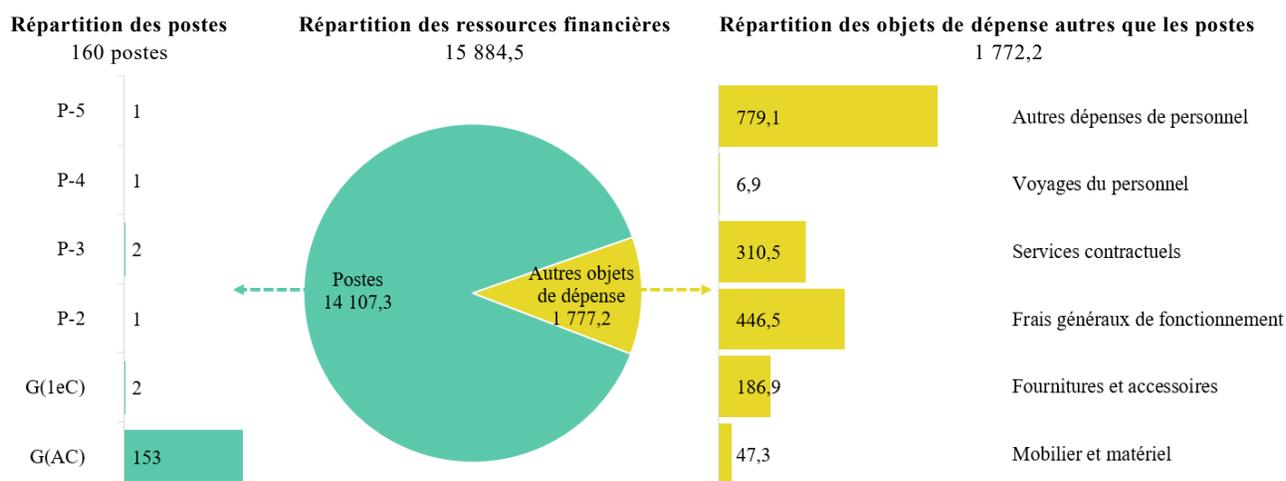
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	15 554,9	14 040,5	66,8	–	–	66,8	0,5	14 107,3
Autres objets de dépense	1 872,1	1 777,2	–	–	–	–	–	1 777,2
Total	17 427,1	15 817,7	66,8	–	–	66,8	0,4	15 884,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	–	–	–	–	–	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées		155	–	–	–	–	–	155
Total		160	–	–	–	–	–	160

Note : Y compris la part à la charge du Secrétariat des dépenses relatives au Service de la sécurité et de la sûreté de Vienne dont les activités sont financées en commun, dont le montant est de 3 609 600 dollars pour 2023.

Figure 34.VII

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Ressources extrabudgétaires**

34.83 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 12 424 900 dollars et permettre de financer 54 postes (9 postes d'agents du Service de sécurité, 39 postes d'agent des services généraux (Autres classes) et 6 postes d'agent local) et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources seraient utilisées à l'appui du programme de travail, essentiellement pour fournir des services de sécurité à d'autres entités et organismes en divers endroits ainsi qu'un appui dans le cadre de manifestations spéciales organisées à l'intérieur et autour des locaux.

- 34.84 La diminution de 3 715 600 dollars qui est proposée est principalement imputable au non-renouvellement de crédits prévus en 2022 au titre des installations de sécurité à l'Office des Nations Unies à Genève.

Sous-programme 2 Opérations régionales sur le terrain

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

- 34.85 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 23 246 000 dollars et font apparaître une diminution nette de 2 049 200 dollars par rapport aux crédits ouverts en 2022. On trouvera au paragraphe 34.68 b) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 34.28.

Tableau 34.28

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Autres objets de dépense									
Subventions et contributions	23 848,8	25 295,2	(2 049,2)	–	–	(2 049,2)	(8,1)	23 246,0	
Total	23 848,8	25 295,2	(2 049,2)	–	–	(2 049,2)	(8,1)	23 246,0	

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux dispositifs de sécurité sur le terrain, d'un montant de 22 787 800 dollars pour 2023, et la part à la charge de l'ONU au titre de l'assurance contre les actes de malveillance, d'un montant de 458 200 dollars en 2023.

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

- 34.86 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 138 838 600 dollars pour 2023 et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts en 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.29 et la figure 34.VIII.

Tableau 34.29

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

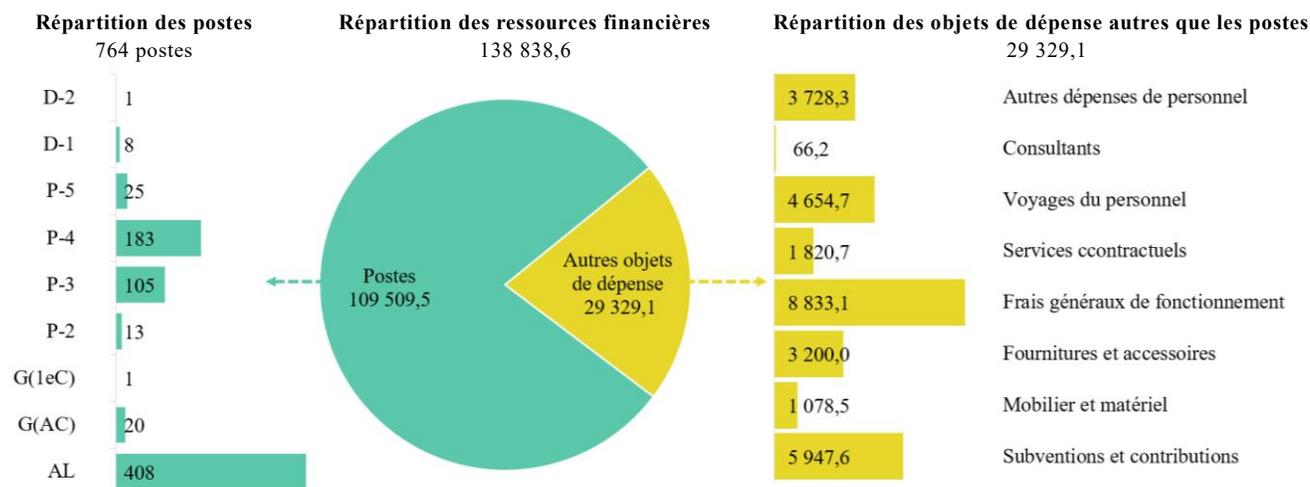
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	91 940,9	109 509,5	–	–	–	–	–	109 509,5	
Autres objets de dépense	25 069,8	29 329,1	–	–	–	–	–	29 329,1	
Total	117 010,6	138 838,6	–	–	–	–	–	138 838,6	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		335	–	–	–	–	–	335	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		429	–	–	–	–	–	429	
Total		764	–	–	–	–	–	764	

Note : La catégorie Autres objets de dépense comprend un montant de 3 495 200 dollars pour 2023 au titre de l'assurance contre les actes de malveillance. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses relatives aux activités financées en commun et des dépenses afférentes à l'assurance contre les actes de malveillance s'élève à 23 246 000 dollars pour 2023.

Figure 34.VIII

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Quotes-parts hors budget ordinaire**

34.87 Les quotes-parts hors budget ordinaire qu'il est prévu de recevoir devraient s'élever à 4 029 100 dollars et permettre de financer 16 postes (1 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes) et 3 postes d'agent des services de sécurité) et 2 emplois de temporaire [1 P-3 et 1 agent des services généraux (Autres classes)], ainsi que des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources devraient permettre au Département de fournir un appui en matière de sécurité aux

missions de maintien de la paix. L'augmentation de 331 800 dollars qui est proposée tient principalement à l'actualisation des coûts salariaux.

Sous-programme 3 Appui opérationnel spécialisé

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.88 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 3 318 500 dollars et font apparaître une augmentation nette de 243 700 dollars par rapport aux crédits ouverts en 2022. On trouvera aux paragraphes 34.68 c) et 34.69 c) des explications sur l'augmentation nette qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 34.30 et la figure 34.IX.

Tableau 34.30

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

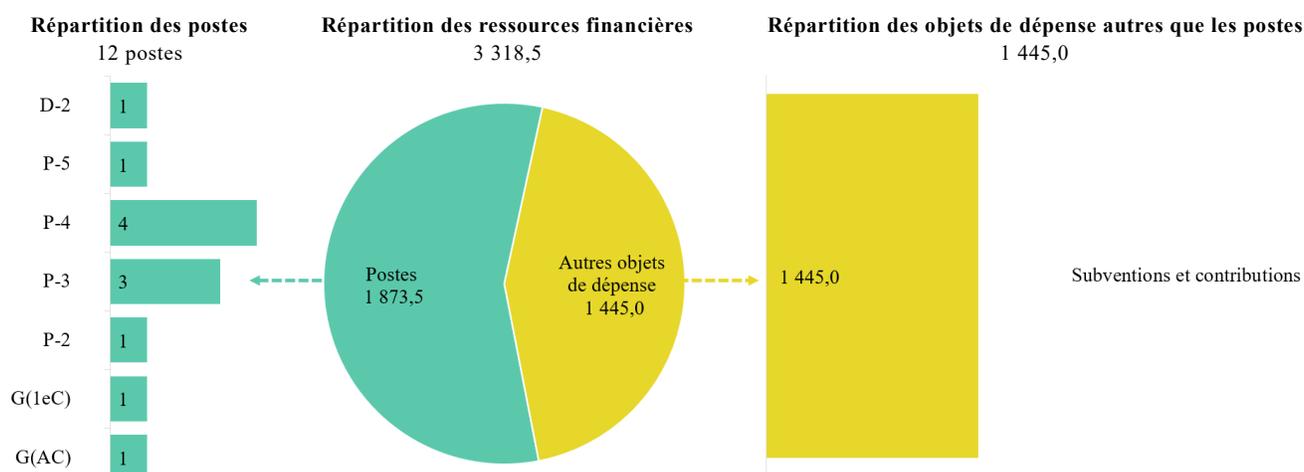
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	991,3	1 535,3	–	–	338,2	338,2	22,0	1 873,5
Autres objets de dépense	1 097,4	1 539,5	(94,5)	–	–	(94,5)	(6,1)	1 445,0
Total	2 088,7	3 074,8	(94,5)	-	338,2	243,7	7,9	3 318,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	3	3	42,9	10
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	2
Total		9	–	–	3	3	33,3	12

Note : Y compris la part des dépenses relatives aux activités financées en commun qui est à la charge du Secrétariat conformément aux modalités de partage des coûts, d'un montant estimé à 1 445 000 dollars pour 2023.

Figure 34.IX

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Ressources nécessaires (activités financées en commun)**

34.89 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 8 600 900 dollars pour 2023 et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts en 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 34.31 et la figure 34.X.

Tableau 34.31

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

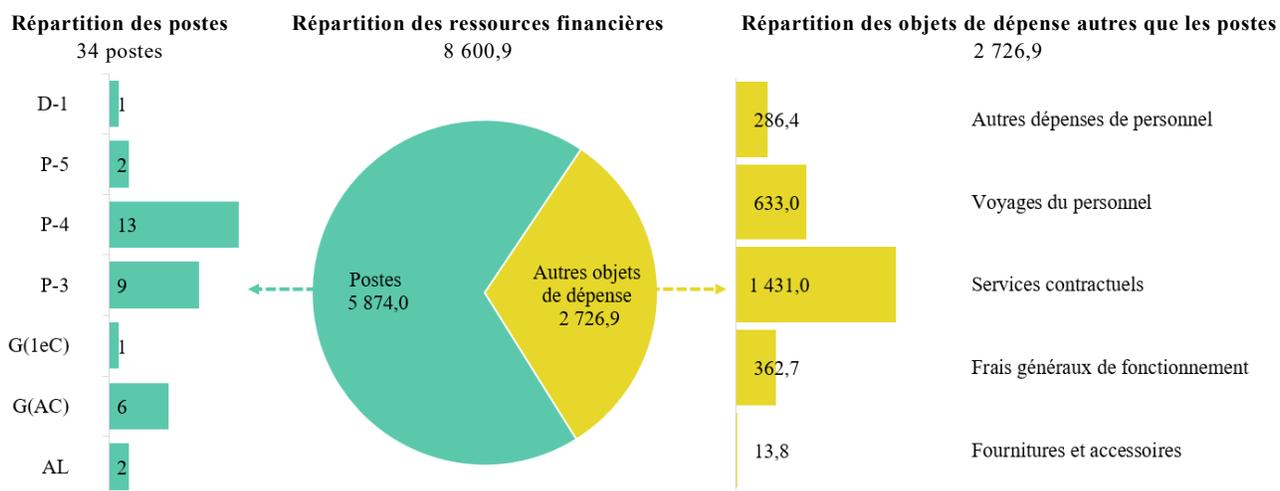
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	6 444,9	5 874,0	–	–	–	–	–	5 874,0
Autres objets de dépense	3 055,1	2 726,9	–	–	–	–	–	2 726,9
Total	9 500,1	8 600,9	–	–	–	–	–	8 600,9
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9
Total		34	–	–	–	–	–	34

Note : La part à la charge du Secrétariat des dépenses relatives aux activités financées en commun s'élève à 1 445 000 dollars pour 2023.

Figure 34.X

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources extrabudgétaires

34.90 Les ressources extrabudgétaires qu’il est prévu de recevoir devraient s’élever à 640 800 dollars et permettre de financer les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources devraient permettre de financer le programme de travail, essentiellement pour permettre aux services de sûreté et de sécurité de divers lieux d’affectation de fournir des services à d’autres entités et organismes ainsi qu’un appui dans le cadre de manifestations spéciales organisées à l’intérieur et autour des locaux.

Appui au programme

34.91 Le Service administratif du Département fournit des services centralisés d’appui administratif en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière et d’administration générale.

34.92 Les ressources qu’il est proposé d’inscrire au budget ordinaire s’élèvent à 3 079 900 pour 2023 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts en 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 34.32 et la figure 34.XI.

Tableau 34.32

Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

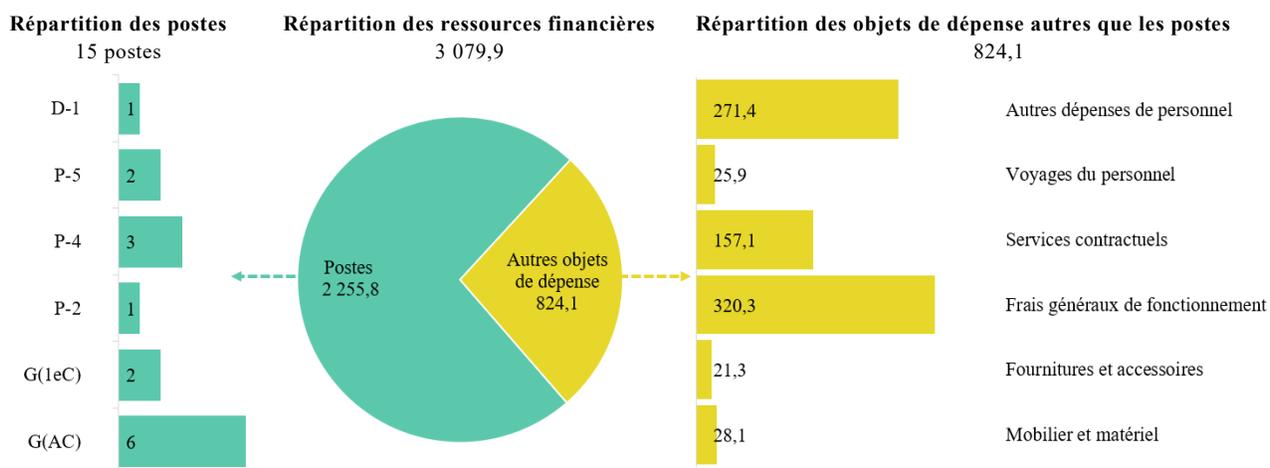
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	2 181,7	2 255,8	–	–	–	–	–	2 255,8
Autres objets de dépense	652,7	824,1	–	–	–	–	–	824,1
Total	2 834,4	3 079,9	–	–	–	–	–	3 079,9

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	–	–	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	8
Total		15	–	–	–	–	15

Figure 34.XI

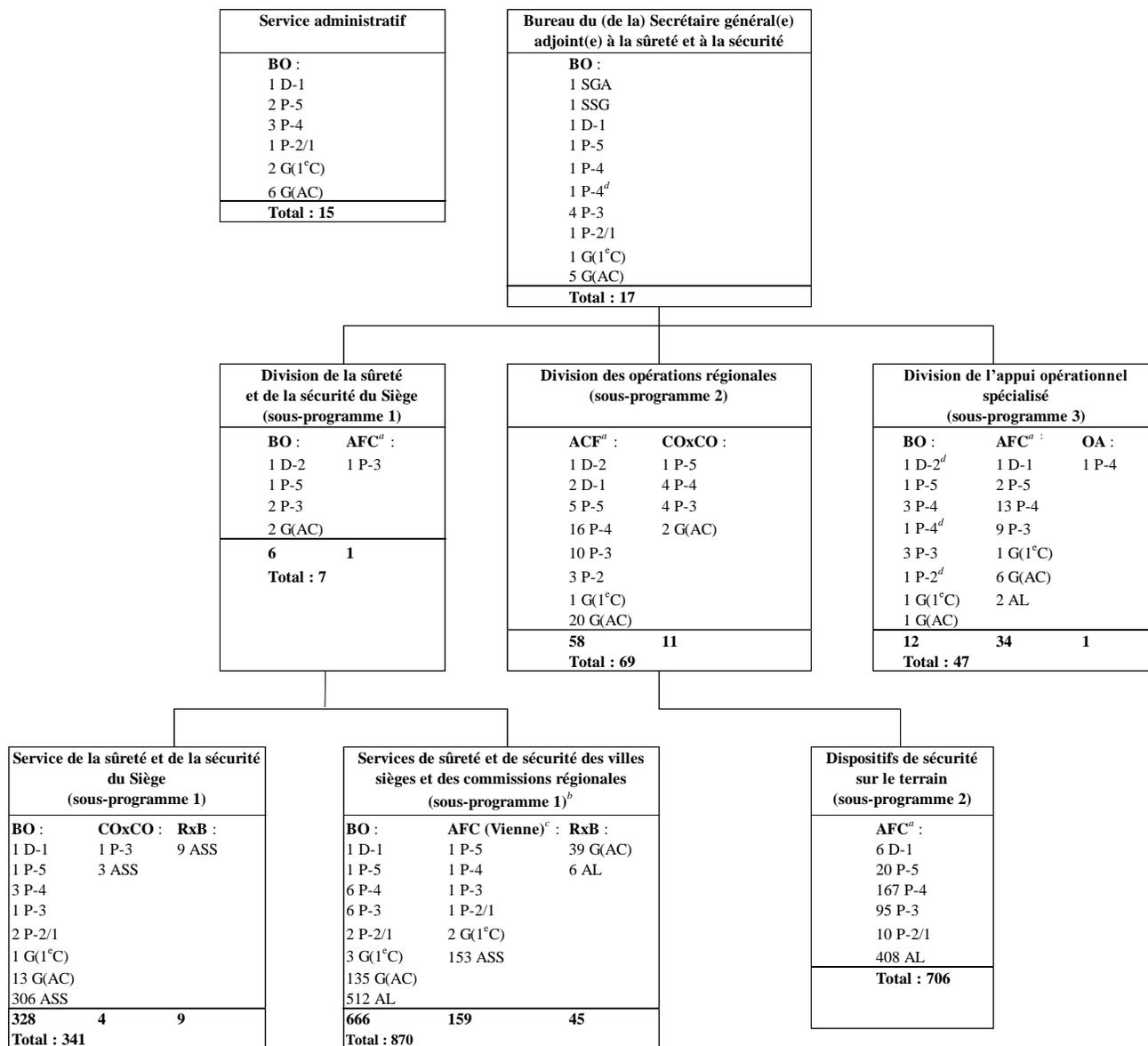
Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2023



Abbreviations : AFC = activités financées en commun ; AL = agent(e) local(e) ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; BO = budget ordinaire ; COxBO = quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1^c), agent des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

^a Postes financés en commun par tous les organismes participant au système de gestion de la sécurité sur le terrain.

^b Services de sûreté et de sécurité dans les villes sièges et les commissions régionales.

^c Postes cofinancés par toutes les organisations sises au Centre international de Vienne et dépendant des Services de sûreté et de sécurité.

^d Création de poste.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/76/7 et A/76/7/Corr.1)

Le Comité compte que des informations actualisées sur la représentation géographique, l'équilibre entre les genres et les efforts de recrutement déployés en ce sens seront présentées (par. XII.9).

Le Comité compte que le Secrétaire général fournira des précisions sur les dépenses et les coûts de l'assurance contre les actes de malveillance (par. XII.24).

Le Comité prend note de la nouvelle approche concernant les parcours professionnels qui seront privilégiés à l'avenir ainsi que de la stratégie d'information et de recrutement. Il compte que des informations supplémentaires seront présentées dans le prochain projet de budget (par. XII.26).

Le Département de la sûreté et de la sécurité a lancé en février 2022 une campagne de recrutement sur liste de réserve pour les postes de classe P-3 à P-5. Une vaste campagne de communication, axée sur la diversité femmes-hommes et la diversité géographique, est en cours. Elle se décline sous plusieurs formes : organisation de webinaires mondiaux ; diffusion d'avis de vacance de poste aux missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies ; publication d'annonces dans les médias ciblant les pays non représentés et sous-représentés et auprès de diverses organisations de femmes. Les statistiques sur la répartition femmes-hommes et la représentation géographique au sein du Secrétariat figurent dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Composition du Secrétariat : données démographiques relatives au personnel » (A/76/570).

Les coûts de l'assurance contre les actes de malveillance sont répartis entre les titulaires de la police à partir des données sur le personnel communiquées par chaque organisation. Les données utilisées pour une année donnée sont celles qui correspondent à l'effectif au 30 septembre de l'année précédente. Les données utilisées pour la répartition des coûts liés à la police d'assurance contre les actes malveillants en 2021 sont celles qui correspondent à l'effectif au 30 septembre 2020 et ont été compilées au début de l'année 2021.

Le Département a terminé de revoir ses exigences relatives aux postes d'agent(e) de sécurité/conseiller(ère) pour la sécurité de classe P-3 à P-5. Les avis de vacance de poste révisés comprennent un ensemble plus large d'exigences en matière d'expérience, de compétences et de formation universitaire, afin de ne plus rechercher principalement des candidats ayant une expérience dans l'armée ou la police. Ces changements ont été pris en compte dans la campagne de recrutement lancée en février 2022.

Le Comité compte que des informations détaillées concernant l'élaboration d'un cadre de sécurité à l'échelle du système et les initiatives prises en ce sens seront présentées (par. XII.29).

Le Comité constate qu'il existe certaines similitudes entre les rôles joués par le Groupe de gestion du stress traumatique et le Bureau du Conseiller du personnel. Le Comité recommande donc à l'Assemblée générale d'inviter le Secrétaire général à réexaminer les fonctions du Groupe et du Bureau aux fins d'une meilleure harmonisation des activités ou d'un éventuel regroupement au sein d'une structure unique, et à présenter des options pour qu'elle les examine dans le prochain projet de budget-programme (par. XII.34).

Le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité a convenu que le projet sur les normes de sécurité en matière de télécommunications continuerait à guider les communications en matière de sécurité pour le personnel de sécurité du système des Nations Unies et à fournir des instructions permanentes à cet égard. Une plateforme commune d'applications de communications en matière de sécurité des Nations Unies et de nouvelles technologies optimisant les opérations des systèmes de radiocommunications sur le terrain seront mises en place en 2022. Des sessions de formation et des webinaires en ligne destinés au personnel du système des Nations Unies continueront d'être proposés, ainsi que des évaluations sur le terrain, un soutien technique et une assistance à distance étendue à plus de 100 pays. L'accent est mis sur le soutien pratique sur le terrain et l'adoption de nouvelles technologies et procédures pour les communications en matière de sécurité afin d'optimiser davantage les opérations sur le terrain.

Le Département a continué de travailler en étroite collaboration avec le Département de l'appui opérationnel dans le but de dégager des synergies et des gains d'efficacité au niveau opérationnel, notamment par la mise en œuvre de la recommandation issue de l'audit visant à formaliser l'implication du Groupe de gestion du stress traumatique dans le recrutement et la supervision technique des conseillers pour le terrain.

Annexe III

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Budget ordinaire				
Direction exécutive et administration	1	P-4	Création de 1 poste de spécialiste de la gestion de programme au Bureau du Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité	<p>Compte tenu de l'augmentation de la demande de soutien à la gestion de la sécurité liée à la multiplication des problèmes de sécurité, il est essentiel de renforcer le Bureau du (de la) Secrétaire général(e) adjoint(e) en le dotant des compétences qui lui font actuellement défaut en matière d'évaluation et d'analyse des tendances opérationnelles, politiques et sécuritaires.</p> <p>Le titulaire du poste sera chargé de fournir au Secrétaire général adjoint des informations et des analyses sur les évolutions politiques touchant les activités de l'Organisation au-delà du domaine de la sécurité, ainsi que des conseils sur les dimensions politiques et organisationnelles de la politique et de l'action en matière de sécurité pour l'Organisation dans l'exécution de ses mandats.</p>
Sous-programme 3 Appui opérationnel spécialisé	1	D-2	Création de 1 poste de directeur à la Division de l'appui opérationnel spécialisé	<p>Depuis la création de la Division de l'appui opérationnel spécialisé en janvier 2020, l'emploi de directeur (D-2) est financé au moyen des crédits alloués au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) dans le cadre d'activités financées en commun, comme indiqué dans le document A/76/6 (Sect. 34). La création de la Division a permis de réaliser des gains d'efficacité dans la manière de coordonner, de concevoir et de fournir l'appui apporté au Siège, aux bureaux hors Siège, aux missions sur le terrain et aux organisations du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Il est désormais proposé de créer un poste, car les attributions et les fonctions correspondantes constituent des services essentiels.</p> <p>Le titulaire du poste assurera un rôle de direction et de supervision en promouvant de manière centralisée les aspects pertinents du plan stratégique du Département de la sûreté et de la sécurité, en prenant l'initiative d'élaborer des programmes de formation revitalisés afin de garantir que le personnel du Département possède les qualifications et les compétences requises pour répondre aux besoins futurs de l'ONU.</p> <p>Le titulaire sera également chargé de piloter la collaboration instaurée avec les organisations du système de gestion de la sécurité des Nations Unies afin de renforcer la gestion de la sécurité routière et de diriger l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de gestion de l'information.</p>
	1	P-4	Création de 1 poste d'administrateur(trice) de programme pour la sécurité routière	<p>Le titulaire du poste sera chargé de piloter la mise en œuvre de la stratégie de sécurité routière des Nations Unies, d'organiser les enquêtes et la collecte de données à ce sujet, et de fournir des analyses et des conseils à l'ensemble du personnel de sécurité.</p>

Chapitre 34 Sûreté et sécurité

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
	1	P-2	Création de 1 poste de spécialiste de la gestion de l'information (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Le titulaire du poste sera chargé de contribuer à l'élaboration de solutions de gestion de l'information alignées sur les objectifs stratégiques généraux, d'assurer la conformité des techniques opérationnelles avec les indicateurs de succès opérationnels, et de veiller à l'interopérabilité de la gestion de l'information avec les pays hôtes, le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.
